



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 17 septembre 2021

Création d'une structure dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et d'étude : une avancée dans la lutte contre les maltraitances dans l'enseignement supérieur

Depuis des années maintenant, la FAGE alerte sur la qualité de vie des étudiant-e-s qui se détériore : en mai 2021, **83% des étudiant-e-s déclaraient avoir été affecté-e-s au niveau psychologique, affectif ou physique depuis le début de la crise sanitaire.**

Ce jeudi 16 septembre 2021, **une structure dédiée à l'amélioration de la qualité de vie des étudiant-e-s s'appuyant sur les associations étudiantes, un comité de suivi national, un comité scientifique et un réseau d'acteur-trice-s territoriaux-riales** a été présentée par le Ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Dans sa conception, cette structure répond aux demandes de la FAGE en élargissant les missions du Centre National d'Appui (CNA), tout en gardant une déclinaison spécifique aux étudiant-e-s en santé.

Le 3 avril 2018, à la suite de la remise du rapport du Dr Donata Marra sur la qualité de vie des étudiant-e-s en santé au MSS et au MESRI, quinze engagements interministériels ont été pris.

C'est au travers de ces engagements que fut créé le Centre National d'Appui pour améliorer la qualité de vie des étudiant-e-s en santé (CNA), dont la principale mission était le suivi et la mise en œuvre de ces engagements. Cela, notamment par la formation des équipes locales, par des recommandations ou encore par la mise en place d'une plateforme nationale d'appel.

Après deux ans de travail fructueux du CNA et souhaitant aller plus loin dans la prise en charge des étudiant-e-s, la FAGE s'est positionnée pour l'institutionnalisation du CNA au sein des Ministères, pour tendre vers une structure avec plus de moyens humains et financiers, et ainsi permettre un développement plus large de ses actions.

Ainsi, **la FAGE a pu demander la création d'une structure plus large qui aurait comme missions clés, la mise en place de procédures de signalement et de prise en charge des étudiant-e-s confronté-e-s à des situations de maltraitance ainsi que la sensibilisation et la formation des acteurs locaux aux violences sexistes et sexuelles et aux maltraitances.** Pour les étudiant-e-s en santé, la FAGE demandait également que cela s'articule avec les possibilités de suspension des agréments des terrains de stage ainsi qu'avec les sanctions financières pour les établissements qui ne respecteraient pas la loi.

Cette nouvelle étape s'inscrit donc dans une évolution logique et dans la prise en compte, devant être toujours plus importante, des questions de qualité de vie et d'études. Bien que les missions assurées actuellement par le CNA aient vocation à être précisées et développées, il est désormais important de développer un accompagnement pour l'ensemble des étudiant-e-s, peu importe leur filière.

La FAGE salue la création de cette structure dédiée à la qualité de vie des étudiant-e-s et attend désormais des avancées concrètes et rapides pour tendre au modèle définitif.

L'intégralité des étudiant-e-s confronté-e-s à des situations de maltraitance doit pouvoir bénéficier d'un parcours permettant une prise en charge claire, efficace et opérationnelle. En ayant à l'esprit que bien peu des encadrant-e-s à l'origine de maltraitance s'imposent la même rigueur que celle attendue des étudiant-e-s, **il est grand temps que le harcèlement, les pressions psychologiques et les violences sexistes et sexuelles ne restent plus impunis.**

contacts presse

Cécile Thevenet

Attachée de presse de la FAGE

06 75 33 79 30

cecile.thevenet@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge

Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP